

Communiqué de presse

Vincennes, le 3 avril 2019

Création d'un pôle recherche et développement sur les écosystèmes lacustres : 5 établissements de recherche mobilisés



Le 3 avril 2019, l'Agence française pour la biodiversité (AFB), l'Institut national de la recherche agronomique (Inra), l'Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (Irstea), l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) et l'Université Savoie Mont-Blanc (USMB), se retrouveront au siège de l'Agence française pour la biodiversité à Vincennes, afin de signer la convention de création du Pôle Recherche et Développement (R&D) « Ecosystèmes lacustres » (ECLA).

Un consortium scientifique mobilisé autour d'un même enjeu : mieux connaître nos écosystèmes lacustres

Initialement créé en 2010, le pôle R&D alors intitulé « Hydroécologie des plans d'eau » ne comptait que deux partenaires : l'Onema et Irstea. Ce mode de collaboration, alors très novateur, visait à rassembler dans une même communauté de travail, chercheurs et agents issus des établissements partenaires, pour construire et développer un projet scientifique commun. Le pôle orientait ses recherches autour de priorités liées à la mise en œuvre de politiques publiques et permettait d'accélérer le transfert des connaissances vers la sphère opérationnelle.

Cette expérience a permis de créer une riche collaboration entre scientifiques de cultures professionnelles différentes. Dans ce cas pourquoi ne pas élargir le pôle à d'autres partenaires ? La création d'un consortium scientifique permettant de favoriser les interactions entre recherche, politiques publiques, enjeux sociétaux et écologiques, l'AFB, l'Inra, Irstea, l'ONCFS et l'USMB s'unissent pour créer ce Pôle R&D, qui répond au nom d'« ECLA ». Cette entité a pour ambition de devenir le **centre de référence national pour la recherche, le développement et l'innovation en ce qui concerne la préservation de la biodiversité, du fonctionnement et des services écosystémiques rendus par les milieux lacustres.**

Un « club des 5 » pour une expertise élargie

Grâce au passage à cinq partenaires, le pôle peut :

- élargir son domaine d'expertise aux différents types d'écosystèmes d'eau stagnante (des grands lacs naturels aux petits plans d'eau, en passant par les retenues artificielles) et à davantage de composantes de la biodiversité (microorganismes, végétaux, invertébrés, poissons, oiseaux,...).
- mettre en commun des moyens humains et financiers pour une durée de 6 ans, afin d'appuyer par la recherche et le développement la préservation et la restauration de la biodiversité et du fonctionnement des écosystèmes lacustres.

Faire du lien entre expertise scientifique et travail de terrain (formation, ouvrages, applications informatiques, sites de démonstration, expertise,...) est une vocation fondamentale du Pôle avec pour objectifs :

- ❖ Développer des outils opérationnels innovants pour la surveillance écologique des écosystèmes lacustres.
- ❖ Améliorer les connaissances de l'état et des trajectoires de ces écosystèmes face au changement global (en particulier changement climatique et problématique des espèces invasives).
- ❖ Appuyer une restauration écologique efficace des écosystèmes lacustres.
- ❖ Soutenir la préservation de la biodiversité, notamment pour les régions ultramarines pour lesquelles les connaissances relatives aux écosystèmes lacustres restent très parcellaires.
- ❖ Appuyer la mise en œuvre des politiques publiques et la bonne gestion des écosystèmes lacustres, en valorisant les travaux conduits par le pôle et en mobilisant son expertise.

À propos de l'Agence française pour la biodiversité

L'Agence française pour la biodiversité est un établissement public du ministère de la Transition écologique et solidaire. Créée le 1er janvier 2017, elle exerce des missions d'appui à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de la connaissance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité des milieux terrestres, aquatiques et marins.

Contacts presse :

AFB : Marine Didier
01 45 14 37 08 | marine.didier@afbiodiversite.fr

Suivez-nous sur :

www.afbiodiversite.fr

Agence Wellcom : Sarah Chabane & Esther Lemblé

01 46 34 15 64 | afb@wellcom.fr



[@AFBiodiversité](https://twitter.com/AFBiodiversité) | #AFB

À propos de l'Institut national de la recherche agronomique

Créé en 1946, l'Inra est actuellement le premier institut de recherche agronomique en Europe avec 8 417 chercheurs, ingénieurs et techniciens permanents, au 2e rang mondial pour ses publications en sciences agronomiques, l'Inra contribue à la production de connaissances et à l'innovation dans l'alimentation, l'agriculture et l'environnement.

L'Institut déploie sa stratégie de recherche en mobilisant ses 13 départements scientifiques et en s'appuyant sur un réseau unique en Europe, fort de plus de 200 unités de recherche et de 50 unités expérimentales implantées dans 17 centres en région. L'ambition est, dans une perspective mondiale, de contribuer à assurer une alimentation saine et de qualité, une agriculture compétitive et durable ainsi qu'un environnement préservé et valorisé.

www.inra.fr

Contact presse : T. 01 42 75 91 86 ou presse@inra.fr

À propos d'Irstea - Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture

Concentré sur l'eau, les écotecnologies et le développement des territoires, Irstea a pour vocation de répondre aux enjeux environnementaux et sociétaux d'aujourd'hui et de demain. Sous la double tutelle des ministères en charge de la recherche et de l'agriculture, l'institut participe à la mise en œuvre de solutions innovantes et contribue à la mise en place des politiques publiques. À ce titre, il collabore quotidiennement avec les décideurs politiques et les acteurs de l'économie, en collaboration étroite avec les ministères, les universités et les instituts de recherche, comme les pôles de compétitivité, les PME et les grands groupes. Labellisé Carnot depuis 2006, Irstea est présent dans une dizaine de pôles de compétitivité et développe actuellement 350 contrats de recherche avec des industriels et des PME.

Contact presse : presse@irstea.fr 01 40 96 61 30 www.irstea.fr @irstea

À propos de l'Office national de la chasse et la faune sauvage

L'Office national de la chasse et de la faune sauvage est un établissement public sous double tutelle des ministères en charge de l'Ecologie et de l'Agriculture. Présent sur l'ensemble du territoire métropolitain comme en outre-mer, l'établissement a pour missions principales : l'application de la réglementation relative à la police de l'environnement et de la chasse, la réalisation d'études, de recherches et d'expérimentations concernant la conservation, la restauration et la gestion de la faune sauvage et ses habitats, et l'appui technique aux pouvoirs publics pour l'évaluation de l'état de la faune sauvage et le suivi de sa gestion.

Contact presse :

Roxane Leverrier
01 44 15 17 10 | roxane.leverrier@oncfs.gouv.fr

Suivez-nous sur :

www.oncfs.gouv.fr
 ONCFS |  @ONCFS

À propos de l'Université Savoie Mont Blanc

L'Université Savoie Mont Blanc est un Établissement Public à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel (EPSCP) implanté en Savoie et en Haute Savoie.

L'USMB offre à ses 15 000 étudiants des formations pluridisciplinaires, notamment sur les lacs articulant les géosciences, la chimie de l'environnement, les sciences de l'environnement et les sciences humaines et sociales.

La recherche au sein de l'USMB est portée par 19 laboratoires en partenariats avec de grands organismes (CNRS, CEA, INRA), des organisations internationales (CERN) ou d'autres structures (INES), notamment le laboratoire CARTEEL sous tutelle commune avec l'INRA.

Située au bord de 3 grands lacs périalpins français (Bourget, Annecy, Léman), l'USMB a développé des compétences scientifiques et des équipements pour travailler sur les défis scientifiques fondamentaux ou appliqués liés aux socio-écosystèmes lacustres : mieux comprendre et modéliser le fonctionnement de ces systèmes ainsi que l'impact des changements globaux et des activités humaines ; améliorer leur place dans la transition énergétique ; faire de ces patrimoines naturels des atouts pour le développement socioéconomique territorial.

Contact presse : Corinne Jacquemoud & Véra Isaac
direction.communication@univ-smb.fr | tél. 04 79 75 91 16
www.univ-smb.fr
 @Univ_Savoie